



Direction Études, Finances
et Appuis de la Solidarité
Service de la Tarification des Etablissements

Le Chef de Service


Jean-Marie STAUDER

Conseil départemental
Haut-Rhin 

ARRETE 2015_00268 DESI

du

28 JUL. 2015

portant nomination des membres à voix consultative de la commission de sélection d'appel à projet social ou médico-social de compétence Conseil départemental du Haut-Rhin» amenée à examiner les dossiers recevables déposés dans le cadre des appels à projet lancés :

- pour la création de mesures d'Aides Educatives à Domicile Renforcées (AED R)
- pour la création d'un espace dédié aux Rencontres Familiales Médiatisées à besoins spécifiques

VU la première partie du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et notamment le titre 1^{er} du livre III ;

VU le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appel à projet et d'autorisation mentionnée à l'article L. 313-1-1 du CASF ;

VU la circulaire n° DGCS/5B/2010/434 du 28 décembre 2010 relative à la procédure d'appel à projet et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

SUR proposition du Directeur Général des Services.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres de la commission de sélection d'appel à projet social ou médico-social de compétence Conseil départemental du Haut-Rhin pour siéger avec voix consultative lors de l'examen des dossiers recevables déposés dans le cadre des appels à projet lancés pour la création de mesures d'Aides Educatives à Domicile Renforcées (AED R) et pour la création d'un espace dédié aux Rencontres Familiales Médiatisées à besoins spécifiques :

- 1° Deux personnalités qualifiées désignées par le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin en raison de leur compétence dans le domaine de ces appels à projet :
 - M. Pierre WESSNER, ex-directeur de l'Hôpital de ROUFFACH, retraité,
 - Docteur Marie-Pierre FAHRNER, chef du service PMI au Conseil départemental du Haut-Rhin,
 - M. Sylvain CHAILLET, chargé de mission direction Enfance Santé Insertion au Conseil départemental du Haut-Rhin.
- 2° Au plus deux représentants d'usagers spécialement concernés par les appels à projet, désignés par le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin :
 - M. Dominique BEAULIEU, directeur de L'OREE (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement) à MULHOUSE,
 - Mme Sylvie HUIN, adjointe au chef de service Territoire Colmar Est.
- 3° Au plus quatre personnels techniques, comptables ou financiers du Département du Haut-Rhin désignés par le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin dans le domaine de l'appel à projet :
 - Mme Bénédicte DEGUILLE, directrice Enfance Santé Insertion,
 - M. Nicolas DUCROCQ, chef du service de l'Aide Sociale à l'Enfance,
 - Mme Annabelle HURTH, adjointe au chef de service de l'Aide Sociale à l'Enfance,
 - Docteur Isabelle MAGNIEN, conseillère médicale à la direction de l'Autonomie.

Article 2 :

Le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin d'information officiel du département du Haut-Rhin.

LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin

Pour le Président
du Conseil départemental du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH